

ASSEMBLEE NATIONALE13 janvier 2006

ENGAGEMENT NATIONAL POUR LE LOGEMENT - (n° 2709 rectifié)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 541

présenté par
M. Hamel-----
ARTICLE 9

Dans la première phrase de l'alinéa 20 de cet article, après les mots :

« nombre d'attributions »,

insérer les mots :

« de logements ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.